

Appel d'offres # 2526-19119

ADDENDA 2

École Polyvalente Nicolas-Gatineau

**Mesure Entretien des bâtiments
Remplacement du refroidisseur**

Le présent addenda fait partie des documents d'appels d'offres. Le soumissionnaire doit en prendre connaissance et inclure les frais relatifs à son contenu dans le montant de la soumission.

L'addenda 2 contient les pages suivantes :

Page frontispice : 1 page

Devis mécanique AD-01 : 2 pages

Nombre de pages (incluant celle-ci) : 3 pages



Signature de la personne responsable du
Service des ressources matérielles au
Centre de services scolaire des Draveurs

14 janvier 2026

Date

Addenda <i>Addendum</i>	AD - 01		
Numéro de projet <i>Project Number</i>	KK25-086	Date	2026-01-13
Titre du projet <i>Project Title</i>	CSSD EPNG REMPLACEMENT DU REFROIDISSEUR		
Client <i>Client</i>	Centre de services scolaire des Draveurs		

Le présent addenda fait partie intégrante des plans et devis émis pour soumission pour le projet mentionné ci-haut. Les soumissionnaires sont responsables d'inclure tous les ajustements de coûts à leur soumission finale.

The present addendum is an integral part of the plans and specifications issued for tender for the above-mentioned project. It is the responsibility of the bidders to include all cost adjustments in their final bid.

MÉCANIQUE :

Réponses aux questions de soumissionnaires :

- 1) Serait-il possible de confirmer le type et concentration de l'antigel demandé dans le cadre du projet?
Réponse : Aucun antigel n'est présent dans le système, le système est drainé durant la période hivernale.
- 2) Est-il possible de confirmer l'étendue des travaux d'équilibrage demandé? Est-ce qu'il y a une valve de balancement dédié au refroidisseur? Devons-nous prendre des mesures de pré-construction?
Réponse : Le refroidisseur n'a pas de soupapes de balancement. Le refroidisseur fournit l'eau de refroidissement pour deux serpentins de refroidissement existant. Ces serpentins doivent avoir un débit de 51.26 GPM chacun.
- 3) Est-ce possible de confirmer le revêtement du calorifugeage?
Réponse : Ajout des sections suivantes au devis mécanique :

2.3 TUYAUTERIE D'EAU DE REFROIDISSEMENT

TYPE:

- ÉPAISSEUR 38MM (1-1/2"), ENVELOPPE RIGIDE PRÉFORMÉE EN FIBRE DE VERRE SELON LA NORME ONGC 51-GP-9M, AVEC CHEMISE TOUT USAGE SELON LA NORME ONGC 51-GP-52M ET AYANT UNE CONDUCTIVITÉ THERMIQUE MAXIMALE "K" (ASTM C553) DE 0.042W/M°C À 93°C (0.31BTU PO/HRE-PI.CA°F À 200°F).

EMPLACEMENT:

- TOUTE LA TUYAUTERIE DE REFROIDISSEMENT.

2.4 RECOUVREMENT

TYPE:

- MEMBRANE FLEXIBLE IMPERMÉABLE, MUNIE D'UN FINI STUCCO ALUMINIUM QUI RÉFLÉCHIT LA CHALEUR. RÉSISTANTE AUX INTEMPORIES, AUX RAYONS ULTRAVIOLETS ET UN INDICE À LA FLAMME/FUMÉE 25/50 SELON LE TEST.

EMPLACEMENT:

- TOUS LES TUYAUTERIES EXTÉRIEURE.

Demande d'équivalence :

Le manufacturier YORK est accepté à titre d'équivalence. Toutefois, l'entrepreneur demeure responsable de valider l'installation, le raccordement, le débit ainsi que le contrôle de l'unité. Toute modification au projet découlant de cette équivalence sera aux frais de l'entrepreneur.

Autres modifications :

Retrait de la section 3.8.7 CHARGE DE LA SOLUTION ANTIGEL au devis.

Fin de l'addenda
End of Addendum

Mécanique exécutée par <i>Mechanical executed by</i>	 Mathieu Perron
Électricité exécutée par <i>Electrical executed by</i>	N/A
Envoyé le <i>Sent On</i>	Prénom, Nom 2026-01-13
